



WARZAO

JOURNAL POPULAIRE BRETON

Koumanant : 10 Real

AR JUL 27 a vila Kerza 1925.

THEME N°

10 Centis Le N°

Skrivet da : Aotrou Loiz DERRIEF, Route de Callac, GUINGAMP.

NAIS PARÉZ DOEO BRETON...

Il n'arrive très souvent de rencontrer de braves gens qui savent très bien le breton, qui, chez eux ne parlent même que cette langue; mais qui, sitôt dans la rue semblent l'avoir oubliée. Ils ne l'ont pas oubliée. Non, mais ils ont honte de la parler. Eh bien la honte est de trouver en Bretagne de pareilles gens. Souvent, parce que la Bretagne n'est pas une nation libre. Vous avez honte de parler sa langue. Mais c'est de votre faute si elle n'est pas libre et chaque fois que vous avez honte de parler breton, vous consolidez un peu plus la chaîne qui l'empêche d'être libre.

Vous avez tant d'occasions de parler le breton, et par conséquent de montrer que vous êtes fiers de l'être. Chez l'épicier, le bouchier, le boulanger, dans le train, chez le percepteur, à la poste. Partout vous avez le droit de parler breton, puisque partout vous payez. Soyez tranquilles, on ne vous refusera pas votre avantage parceque vous parlez breton.

Vous allez me dire, que vous êtes quelques fois obligés de parler français. D'accord, mais, moquez-vous de ceux-là qui ne savent pas le breton, et aussitôt vous serez fiers et si ils n'ont fait que sembler de ne pas connaître le breton, donnez-leur une petite leçon de fierté bretonne. Nous avons le droit, chez nous, de parler notre langue; c'est une chose qu'il ne faut pas oublier. Ce n'est pas à nous, bretons, de envoyer le français, c'est sur français de servir le breton.

Est-ce que si vous alliez en ANGLETERRE, ou en FRANCE, ou en ALLEMAGNE, les habitants de ces pays viendreraient vous parler dans votre langue, et croirez-vous qu'ils auraient honte à ne pas savoir le breton ? Pas du tout,

En bien, il en est de même pour vous. Vous êtes ici en BRETAGNE, où la seule langue doit être le breton. Le français ne doit être parlé en Bretagne, que dans les écoles puisque là, il n'y a pas le droit de parler breton, la loi française, servie par les gendarmes, l'interdit.

Donc, Bretons mes compatriotes, reprenez conscience de votre nationalité, habitez-vous à vous considérer en Bretagne, comme étant chez vous. Quand vous aurez repris l'habitude de vous considérer comme étant chez vous dans votre pays, ce sera déjà un grand pas fait dans La Liberté de la BRETAGNE.

BIEZ GLEZ

0
0

VIT AL LABOURERIEN DOUAR.
(Kendalah)

An "Acide phosphorique".

An "acide phosphorique" a ro nerz d'ar blouzenn ha magadurez d'ar c'hreunenn. Gras d'eau, douaros hou bvo a rent kalz maioù'h elec'h n'e impliet, rak douar Breiz a zo posur en "acide phosphorique".

Haman a ve werzel dindan an hanou a "superphosphate (ludu) scories" ha "phosphate".

Ar "superphosphate" a zo mat dreist da hadan war an ed e. Iiz neutrals ha de implian evit an holl dreveajou harv, potash, hei, ed du. Ar c'hollive a lerer a zo lipous warnan.

Ar "phosphate", ionnet ouz men leuziou ar "lomme" pe an "alvéarie" a zo pîrviik en "acide phosphorique" met dre ma ve pell o kredi en douar, eo ref hen hadan arôk ar rouans.

Ar "scories" a c'heller hadan en eul lakat an ed. At sur eo five d'ar prajou gleb. Lakat a ra da reski enne ar molchen hag ar "minette" ha lazan a ra ar broenn. D'an douarou dir, bec'h d's o vreinam, ec'h eo dreget, dre ma zo emm 45 dre kant a rav.

Ar "KALASS".

Ar "sylvinit" ar "kaïnit" ha al ludu a zo tanziou potasik. Bean zo c'hoaz kalz a re all, met nan int ket swell impliet dre aman.

Ar "sylvinit" hag ar "kaïnit" a fel leut o implian. Met eo hadan anez our iiz arôk an tredad, rak kalz a halamm a zo enne hag heman a dev ar blantenn pa ve o tonn armêz an hadenn.

War ar molchen ha war ar prajou ec'h int woll vat. Evel ar "scories" ha al "ludu", a kreskont anne ar molchen hag ar "minette".

D'ar patatoz ha d'an holl botajou ec'h eo mat dreist five an tenzion potasik.

(Da Nouillh)

F.D.

ooooooooooooooooooo

UN JEU LI NE M' AINT VIVRE JE S'EL LE VEUX. Rappelons-nous les vers de BREAU, et soyons comme il l'a si bien dit, Am race...

J'E RAIS NE AINT DOL TEL QUAND ELLE A DIT, JE VEUX.

ooooooooooooooooooo

Vous êtes Breton ? Vous aîlez la Bretagne ? Faites de l'ACTION BRETONNE, Abonnez-vous à MAR ZAO. (NUM franco 50 CENTIMES)

EN CYCNE

Un Cycne, un Cycne s'ouvre pour au son de la vigille tour d'Amor.
Dinn, Dinn, Daen au combat, au combat,
Dinn, Dinn, Daon, Je vais au combat.
Heureuse nouvelle aux Bretons et malédiction rouge aux Français.

Un navire est entré dans le golfe, ses blanches voiles déployées.
Le Seigneur Jean est de retour. Il vient défendre son pays.
Nous défendre des Français qui combattent sur les Bretons.
.... Le Seigneur Jean est un bon coq pa non, il a le pied vif comme
l'oeil.

Sa lance, quand il la lanie, étincelle et éblouit;
Son épée, quand il la brandit, porte de tels coups qu'il fend en deux
homme et cheval.
Frappe toujours, tiens bon, Seigneur Due, frappe, courante, noies les

mand on bache comme tu baches, on n'a de suzerain que Dieu.
Tenons bons, Bretons, ni paix ni trêve, sang pour sang.....
Voudraient-ils savoir ces français, si les bretons sont anchots ?
Voudrait-il savoir, le Seigneur Roi, s'il est homme ou Dieu ?
Les Loups de Bretagne rincent des dents en entendant le Ban de guerre.
En entendant les cris joyeux, ils hurlent de joie à l'odeur des
Français.

On verra bientôt dans les chemins le sang couler comme de l'eau...
... Là où les français tomberont, ils resteront couchés jusqu'au jour
du Jugement.

Jusqu'au jour où ils seront jugés et châtiés avec le traître qui les
commande.

L'éclat des arbres sera l'eau bénite qui arrosera leur tombeau.

Dinn, Dinn, Daon, Je vais au combat.

(Extrait du Barzaz-Breiz, pour être offert à nos lecteurs).

• 90 •

Travaille FAR ZAO, les échos de Bretagne se sont répondues l'un
à l'autre et ta petite voix se fait déjà entendre un peu partout. Frappe,
il est temps. Ton appel n'a pas été vain. Tu seras un jour, appuyé de tous,
ce que tu devrais être; va, fouille et remue. Ci-dessous, les noms des
ardents patriotes bretons qui nous ont apporté leur obole:

Taldin, 20 F. Even, 10. Un défrancisé, 10. Abbé Loyer, 5. 10. Yan Skelaer
10. Totor, 10. Dr Perquis, 5 Act. Vallée 20. Total de la deuxième liste:
Kant lur.

Te Gall.- Marquez à MORLAIX ou à Rennes, mais hâtez-vous.

A.T. Quand nous aurons atteint le premier billet, ce sera quelque
chose, mais étendez votre propagande et nerf de tout cœur pour V. Z.

Pôtr. Iannuon.- Kendalc'het, mad eo lavaret daonh sorva muioch e'hoaz,
welloc'h o vez o Brezonek.

LES BRETONS CONTINUERONT - ILS A BIEN FAIRE TUER NOTRE LA FRANCE ???
CONTINUERONT - ILS A LAISSER NOUSOURIR LEUR PATRIE POUR FAIRE VIVRE
LA PATRIE DES AUTRIS ???

NON, UNISSEZ, VOUS & NOUS.

UN FRANÇAIS SINCÈRE.

Je veux parler de M. HERRIOT, ancien président du conseil français. En effet, je lis dans la Dépêche de NANTES du 11 Décembre, un extrait d'un livre de L. E. HERRIOT paraissant le jour même à la librairie Hachette, et intitulé " LA BRETAGNE NOUVELLE ". Cet extrait a des passages d'une franchise à laquelle je le fais un à voir de rendre hommage. Ainsi, " On comprend l'importance d'une telle forteresse lorsqu'elle défend une frontière, avant la réunion de la Bretagne à la France; lorsqu'elle essaie de résister aux empiétements du roi anglais ou à DU GUESCLIN qui la réclame au nom de son souverain ". Il s'agit ici de Touïères. N'est-ce pas que M. HERRIOT a une admirable franchise ? Ieu de français auraient le courage de dire de telles vérités. Touïères était une importante forteresse, à la frontière franco-bretonne, et cette forteresse a dû en voir de toutes les couleurs. Lorsque la Bretagne résistait avec l'énergie du désespoir contre les anglais, ou les français commandés par le traître, le félon DU GUESCLIN. Ah, celui-là, jamais il n'y aura de mot assez fort pour dire son nom, le fratricide.

Mais encore ceci : " Ce qui nous intéresse, ou bien nous échoue... c'est de nous souvenir qu'ici au XIV^e S. déjà, surtout au XV^e, dans les rencontres armées entre un Du Guesclin et les troupes du Dauphin, entre un La Trémouille et son adversaire, s'est préparé le rattachement de la Bretagne à la France ". Donc, M. HERRIOT RECONNAIT que c'est dans des rencontres armées entre les troupes françaises et les troupes bretonnes, que s'est préparé le rattachement de la Bretagne à la France. Ici, M. HERRIOT n'a pas employé le mot juste, il ne s'a fait pas de rattachement, il s'agit de conquête, ou plus proprement de vol à main armée. Mais, il est vrai que puisqu'il n'y a pas de juges, le voleur n'a rien à craindre.

Et puis alors ceci : " La tradition a paré d'idéalisme, l'histoire de cette bonne Duchesse ANNE, petite, maigre et boitant bas, aussi riche d'esprit et de bonté qu'elle était dans son corps disgracié. On a représenté la réunion de la Bretagne à la France comme une sorte d'idylle. Je comprends ici qu'il n'en fut rien. Je perçois les allées et venues des armées, les coalitions, les combinaisons, les maquignonnages, qui se terminent toujours par le recours à la force. Lorsque les Etats de Vannes discutent, en 1532, la question de l'annexion définitive, le dérisif argument invoqué devant eux, c'est que la Bretagne, à contremarre vis-à-vis intérieure, risque de ne jamais connaître la paix. La victrice de La Trémouille faisant détourner les cours du Lançan, pour assécher les douves du Château et aborder les remparts, contribue, au moins autant que la diplomatie de Charles VIII à provoquer l'union de la Bretagne et de la France ".

Eh bien, brevet M. HERRIOT, ça s'appelle avoir du cœur au ventre car le plus beau courage est de croire de savoir reconnaître ses torts. Donc, notre bonne Duchesse Anne ne s'est pas mariée de son plein gré à Monsieur CHAILLES VIII ; M. HERRIOT le comprend très bien. Donc il a fallu pour qu'elle finisse par accepter ce mariage, des armées, des coalitions, des combinaisons et des maquignonnages. Ce n'est pas très beau cela, messieurs les français ; ce n'est pas beau... surtout lorsque cela se termine par le recours à la force. Donc, lors de les Etats de Vannes, en 1532, finirent par accepter de signer le traité, ce ne fut que devant la menace de ne jamais connaître la paix. Et encore si la France avait respecté ce traité. Nous le ferons connaître, dans nos prochains numéros à ceux d'entre vous qui l'ignorez encore. Mais non, c'était encore trop de liberté, il a fallu que ce même traité qu'elle avait signé, elle le déchire.

maintenant, il nous reste à nous, bretons, de le rappeler à la France, ce traité de 1532. Il faut que tout breton en connaisse les grandes lignes. Et si la France persistait dans son attitude de vainqueur méprisant et dédaigneux, nous pourrions peut-être lui faire remarquer qu'après tout, nous sommes libres de revendiquer notre entière indépendance, puisque ce traité qui nous liait à elle, c'est elle qui l'a violé. Mais nous ne demandons pas tant, nous demandons simplement pour l'instant, la reconnaissance de ce traité.

BRAVE GWEZ.